



Minutes du procès-verbal de la 51^e assemblée générale annuelle
Association des estimateurs et des économistes de la construction du Québec
Visioconférence ZOOM
Le mardi 28 mai 2024 à 17h00

Présences :

Membres du Conseil :

André Lavoie
Frédéric Boisvert
Gabriel Boucher
Michel Cournoyer
Nicolas Carrier
Patrick Vallerand
Pierre Germain
Stephan Doré / Ex officio

Absences membres CA :

Steeve Lamontagne

**Non-membres / autres
présences :**

Isabelle Buisson,
Coordonnatrice
AEÉCQ

Autres Membres en règle:

Alain Breton
Benoit Duchesne
Berchmans Robichaud
Bernard Mercier
Danny Pineault
Eric Petit
Eugène Shkor
Hervé Couture
Louis-Philippe Villeneuve
Olga Shkor
Pierre Beauchamp
Pierre Larivière
Sébastien Quesnel-Nault
Sylvain Bittner-Lamy
Thérèse Normandeau
Valérie Péloquin

Membres non-votants :

Koon Fung Ho
Philippe Lamarre

Présences et Procurations :

24 membres votants présents

17 procurations en main :

Total de 41 voix pour le vote

No	DESCRIPTION	Responsable
AGA24-1	Ouverture de l'assemblée et mot du président L'assemblée est ouverte à 17h05. Étant donné que M. Patrick Vallerand sera en retard de quelques minutes, M. Gabriel Boucher débute par le mot de bienvenue et présente le CE et le CA. M. Patrick Vallerand fait le résumé des activités de l'association depuis la dernière assemblée générale et remercie les membres du CA pour le travail accompli. • André Lavoie • Steeve Lamontagne • Gabriel Boucher • Nicolas Carrier • Michel Cournoyer • Patrick Vallerand • Frédéric Boisvert • Stephan Doré – Ex officio Vision Être un incontournable comme spécialiste des coûts dans l'industrie de la construction Mission Faire reconnaître professionnellement les spécialistes des coûts par : L'encadrement déontologique de la pratique; La certification du niveau de compétence de ses membres; La diffusion des meilleures pratiques; L'obtention d'un titre réservé aux spécialistes des coûts. Objectifs Promouvoir et faire connaître le statut professionnel des estimateurs et des économistes de la construction au niveau provincial; Établir et maintenir un haut degré de compétence professionnelle et d'intégrité; Veiller à ce que les membres de l'association respectent le code de déontologie; Servir d'intermédiaire dans les échanges de connaissances en matière d'économie de la construction afin de promouvoir l'avancement de la profession en collaboration avec les autres organismes et professionnels œuvrant dans l'industrie de la construction.	P. Vallerand

No	DESCRIPTION	Responsable
AGA24-2	Constatation des présences Le secrétaire informe les membres qu'en vertu de nos règlements, le « quorum » est atteint si 10% des membres en règle sont présents ou ont fait parvenir leur procuration dans les délais prescrits ; soit 121 membres X 10% = 12 membres. La présence de <u>24</u> membres en règle ayant droit de vote est consignée dans le livre des présences et <u>17</u> procurations en bonne et due forme sont parvenues au bureau du secrétaire. Le « quorum » est donc atteint à <u>41</u> et l'assemblée est déclarée légale.	A. Lavoie
AGA24-3	Acceptation de l'ordre du jour Sur proposition d'Alain Breton, appuyée par Frédéric Boisvert, l'ordre du jour est adopté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
AGA24-4	Acceptation des minutes de l'AGA du 31 mai 2023 Sur proposition d'Alain Breton, appuyée par Danny Pineault, les minutes de la 51^e assemblée générale annuelle sont acceptées. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
No	DESCRIPTION	Responsable
AGA24-5	Rapport du secrétaire Le secrétaire fait état des activités du CA et du CE au cours de l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2023. Le rapport est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal. - Total de 8 membres du CA et 4 membres du CE et 1 membre Ex officio (Stephan Doré). - Participation du CA : total de 9 (spéciales et/ou régulières). - Participation du CE : total de 6 réunions et 8 sessions de travail. <u>Membres en règle 2023 (au 31 décembre 2023)</u> Membres certifiés Économistes : 59 Membres certifiés Estimateurs : 55 Membres étudiants : 34 Membres : 244 Membres en attente d'une certification : 26 (mai 2024) <u>Membres en règle 2023</u> Membres certifiés Économistes : 49 Membres certifiés Estimateurs : 48 Membres étudiants : 31 Membres : 262	A. Lavoie

	Il est proposé par Frédéric Boisvert et appuyé par Gabriel Boucher, d'adopter le rapport du secrétaire. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
No	DESCRIPTION	Responsables
AGA24-6	Rapport des comités	
AGA24-6.1	Comité de certification Le rapport du comité de certification est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal. 26 dossiers traités en 2023 (-7) : 11 dossiers pour ECCQ (admissibles aux examens) (-1) 15 dossiers pour ESCQ (admissibles aux examens) (-5) 29 membres certifiés 2023 : ECCQ : 14 (+6) ESCQ : 15 (0) M. Bernard Mercier poursuivra jusqu'au 31 décembre 2024. Remerciements à MM. Bernard Mercier et Alain Breton pour leur excellent travail. Comité des adhésions -Rencontre avec les estimateurs pour connaître leur besoin et ce qui rendrait l'adhésion pertinente pour eux; -1^{re} conférence-réseautage à Québec sur le rôle de l'estimateur dans l'industrie de la construction de demain. (Cette conférence devrait aussi être présentée à Montréal); -À venir : Conférence sur l'inflation.	A. Lavoie (CE) B. Mercier Nouveaux membres du comité: Valérie Péloquin M.-A. Croteau Nicolas Carrier S. Lamontagne
AGA24-6.2	Communication et relations gouvernementales Le rapport du comité de certification est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal. Objectif du plan de communication : faire rayonner l'AEÉCQ en étant au cœur de l'actualité de l'industrie de la construction. Stratégies de communication • Actif sur les réseaux sociaux (LinkedIn) : 1200+ « followers » (+34%), 1.1 k engagements, plusieurs publications par semaine. On invite les membres à partager et aimer les publications. C'est un moyen pour l'association d'obtenir une belle visibilité. • Infolettre transmise dans la dernière année à plus de 2500 contacts dans l'industrie de la construction. • Sessions de partage de connaissances : soirée 5 à 7 le 15 mai dernier à Québec sur le futur du métier d'estimateur en construction.	P. Vallerand

Relations gouvernementales

- Embauche d'une firme spécialisée en relation gouvernementale (TACT);
- Dépôt d'un mémoire en février 2024 (à l'intention du ministre des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires;
- Plusieurs rencontres avec les instances du gouvernement du Québec :
 - ✓ Ministre des Finances
 - ✓ Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)
 - ✓ Cabinet du ministre des Infrastructures
 - ✓ Ministère de l'Enseignement supérieur (MES)
- Publication d'une lettre ouverte le 9 mai 2024 Tolérance.ca
- Invitation le 28 mai à la Commission des finances publiques sur le projet de loi n° 62, Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure;
- Rencontres et participation à plusieurs activités d'autres associations de l'industrie de la construction :
 - ✓ Cocktail annuel de la présidente de l'OIQ – 27 septembre 2023
 - ✓ Soirée d'ouverture de la CEGQ – 28 septembre 2023
 - ✓ Congrès de l'OÉAQ – 12 au 14 octobre 2023
 - ✓ Congrès annuel de l'AQEI = animateur d'un panel sur l'inflation des coûts – 14 mars 2024
 - ✓ Gala des prix d'excellence de l'OAQ – 19 avril 2024

AGA24-6.3	Comité Congrès et conférences Le rapport du comité Congrès et conférences est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal. Congrès 2023 (présentiel) : L'économie de la construction : Nouveautés et tendances 16 et 17 novembre 2023 / Montréal 7 conférences 1 débat 140 participants (50% membres et 50% non-membres) Conférences mensuelles 2023-2024 15 mai 2024 – Quel sera le rôle de l'estimateur dans l'industrie de la construction de demain ? avec M. Steeve Lamontagne (+50 participants) On invite les membres à soumettre des idées de conférence. Congrès 2024 Innovations et technologies pour une meilleure gestion des coûts 14 et 15 novembre 2024 Hôtel Le Bonne Entente à Québec Appel aux conférenciers Programme des commandites (disponible sur le site Internet) Objectif : 190 participants	G. Boucher S. Lamontagne
AGA24-6.4	Comité éducation Le rapport du comité éducation est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal. • Aide à la préparation du congrès (commanditaires et conférenciers) • Révision de certaines questions pour les examens ESCQ et ECCQ • Participation à l'ébauche finale de l'examen de génie civil lequel fut revu et corrigé par MM. Nicolas Carrier et Stephan Doré. M. André Lavoie remercie M. Michel Cournoyer pour l'ébauche de l'examen qui a pris 2 à 3 ans à préparer.	M. Cournoyer
AGA24-6.4.1	Rencontre MES Rencontre dans le cadre du plan d'action sur le secteur de la construction Questions du MES : - Besoins en compétences - Disposition à prendre pour l'adoption de meilleures pratiques	P. Germain, M. Sirois

	Recommandations de l'AEÉCQ : -Ajouter des cours informatiques; -Apporter un volet modélisation; -Apporter des connaissances des divers secteurs (résidentiel, commercial, industriel, institutionnel); -Parler du volet réglementation (RBQ, CCQ, CNESST, etc.) -Offrir plus de stages / expérience en entreprise; -Baccalauréat en estimation / économie de la construction.	
AGA24-6.5	Comités ad hoc	
AGA24-6.5.1	BIM 5D -Comité conjoint avec BIM-Québec -Participation multidisciplinaire (HQ, OIQ, OAQ, entrepreneurs, etc.). Objectifs : -Faire un état de la situation; -Déterminer le ou les livrables; -Développer une feuille de route.	
AGA24-6.5.2	Norme ECCQ -Développement des meilleures pratiques sur les classes d'estimation; -L'objectif n'est pas de refaire ce qui existe déjà (AACE, Classe D à A, etc.); -Bonifier ce qui est moins détaillé et permettre de clarifier certaines notions comme : précision, contingence, risque; -Intégrer les pratiques des différentes industries afin d'avoir un outil qui fonctionne pour l'ensemble de nos membres.	
AGA24-6.6	Approbation des rapports des comités 6.1 Certification 6.2 Communication et relations gouvernementales 6.3 Comité congrès et conférences 6.4 Comité éducation 6.5 Comité ad hoc L'approbation est proposée par Hervé Couture, appuyée par Stephan Doré. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
AGA-24-7	Démarches avec l'OÉAQ (reconnaissance professionnelle) M. Stephan Doré est en lien avec l'OÉAQ et il y a eu une rencontre dernièrement.	

	Il y a actuellement une modernisation du système à l'office des professions du Québec. Le dossier avance lentement. Il y aura probablement un mandat commun AEÉCQ/OÉAQ avec la firme TACT. On continue les efforts. Dossier en cours.	
No	DESCRIPTION	Responsable
AGA24-8	Finances	F. Boisvert
AGA24-8.1	Rapport du trésorier Le trésorier fait état des revenus et des dépenses au 31 décembre 2023 et du budget de 2024 et T1 2024. Le rapport est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal. État des résultats : Revenus : 144 756.00 \$ Dépenses : 118 021.00 \$ <u>Gain</u> (Perte) : 26 735.00 \$ Faits saillants 2023 : 1- Le budget 2023 prévoyait des revenus et dépenses équilibrés de 133,8 k\$. 2- Revenus supérieurs à ce qui était anticipé grâce au mandat du Secrétariat du Conseil du trésor. 3- Les revenus des cotisations sont légèrement en dessous des revenus prévus au budget (53 k\$ vs 48 k\$). 4- Les revenus congrès sont en dessous des revenus prévus au budget (71,5 k\$ vs 61.2 k\$). 5- Les dépenses ont été inférieures à ce qui était prévu au budget 2023 (133 k\$ vs 117 k\$). Les frais de communication, pub et marketing étaient budgétés à 19 k\$ et 8.8 k\$ ont été dépensés réellement. Budget 2024 Revenus : 159 800.00 \$ Dépenses : 159 800.00 \$ Budget équilibré. En banque fin T1 2024 : 74 k\$. Recommandations du trésorier : 1- Vente de documents numériques et autres littératures en estimation sur le site Internet de l'association. Les organisations devront contribuer. Une publication ne devrait pas être partageable à l'intérieur d'une organisation. Si par exemple la SQI, HQ, MTMD achètent une publication pour 200-1000 employés, c'est 200-1000 achats. 2- Campagne de commandites et les adhésions : viser les associations patronales de la construction ou le bassin d'estimateurs est le plus grand. 3- Contrôler les dépenses en communication et marketing. Établir un plan pour l'année en cours avec TACT.	

	En conclusion : Avoir les moyens de nos ambitions!	
No	DESCRIPTION	Responsable
AGA24-8.2	Comité de vérification La vérification pour l'année fiscale au 31 décembre 2023 a été effectuée par la firme Réjean Dion CPA qui confirme que le tout est conforme dans son rapport d'avis au lecteur. Les états financiers ont été signés par M. Frédéric Boisvert, trésorier de l'AEÉCQ.	Réjean Dion, CPA
AGA24-8.3	Cotisations annuelles 2025-2026 : <u>Les montants indiqués sont, entre parenthèses les cotisations de 2024-2025 puis, sans parenthèses celles pour 2025-2026.</u> Membre – Économiste de la construction (certifié AEÉCQ) : (350,00\$) 375,00\$ Membre – Estimateur de la construction (certifié AEÉCQ) : (285,00) 305,00\$ Membre Associé : (225.00\$) 240.00\$ Membre Associé 1^{re} année : (75.00\$)80.00\$ Membre Associé 2^e année : (150.00\$) 160.00\$ Membre Retraité : (50,00\$) 50,00\$ Membre Étudiant (temps plein) : (0 \$) 0\$ Membre Étudiant (temps partiel) : Tarif associé Ces nouveaux tarifs ont été adoptés à l'unanimité par le CA lors de la réunion du 27 mars 2024. Il est proposé par M. Stephan Doré et appuyé par M. Hervé Couture d'entériner les tarifs pour les cotisations 2025-2026. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.	
AGA24-8.4	Approbation du rapport du trésorier L'approbation du rapport du trésorier est proposée par Hervé Couture, appuyée par Bernard Mercier.	
AGA24-8.5	Nomination des vérificateurs Les vérificateurs pour l'année 2024 : la firme Réjean Dion, CPA. L'approbation de la nomination des vérificateurs est proposée par Gabriel Boucher, appuyée par Eric Petit.	

AGA24-9	Résolutions	
AGA24-9.1	Modification temporaire de l'article 8.1 (règlements généraux) Il est proposé par M. Eric Petit et appuyé par M. Hervé Couture d'amender l'article 8.1 comme suit : 8. ADMINISTRATEURS 8.1 ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS L'élection des administrateurs sera faite par les membres de l'Association lors de l'AGA. La moitié des administrateurs sont élus chaque année en alternance. Le président du conseil demandera à un membre de l'Association d'agir comme président d'élection. Dans le cas où il n'y a pas plus de candidats que le nombre d'administrateurs à élire, l'élection aura lieu par acclamation. Dans le cas où il y a plus de candidats que d'administrateurs à élire, l'élection se fera par scrutin secret à la majorité simple. Le secrétaire agira comme secrétaire d'élection et il en rédigera le compte-rendu. Les bulletins de vote seront comptés par le président d'élection et le secrétaire d'élection. Les bulletins de vote seront comptés par le président d'élection et le secrétaire d'élection. Le président d'élection déclarera le nom des candidats élus par ordre du vote populaire sans autres formalités et demandera à un membre de l'assemblée de vérifier les bulletins de scrutin avant de les détruire. Les administrateurs sont nommés pour un terme de deux (2) ans. Un administrateur peut demeurer en poste pour un maximum de trois (3) mandats consécutifs. PAR La situation exceptionnelle de l'AEÉCQ découlant des éléments suivants : -Dépôt d'un mémoire au gouvernement via différents ministères; -Les démarches entreprises avec l'Ordre des Évaluateurs Agrée dans l'optique d'accéder à un ordre professionnel; -La poursuite des démarches engagées avec les points ci-haut, ainsi que le volet démarche de communication (TACT) entrepris dans la dernière année. Il est donc proposé de modifier temporairement pour une	

	période de 4 ans le point sur le nombre de mandats qu'un administrateur peut réaliser. Un administrateur peut demeurer en poste pour un maximum de trois (3) mandats consécutifs auxquels on ajoute qu'il est possible d'ajouter un (1) mandat supplémentaire pour un maximum de quatre (4) mandats. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.	
AGA24-9.2	Modification de l'article 9.7 (règlements généraux) Il est proposé par M. Stephan Doré et appuyé par M. Hervé Couture d'amender l'article 9.7 comme suit : 9. CONSEIL D'ADMINISTRATION 9.7 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Le Conseil d'administration est composé de huit (8) administrateurs élus à l'AGA qui doivent être membres certifiés en règle de l'Association. De plus, par souci de représentativité des divers organismes et entreprises de l'industrie, il n'y aura pas plus d'un administrateur élu par organisation. Le CA se réserve le droit de nommer à sa discrétion deux personnes supplémentaires sur le CA, dont un membre étudiant de l'association. PAR Le Conseil d'administration est composé de dix (10) administrateurs élus à l'AGA qui doivent être membres certifiés en règle de l'Association. De plus, par souci de représentativité des divers organismes et entreprises de l'industrie, il n'y aura pas plus d'un administrateur élu par organisation. Le CA se réserve le droit de nommer à sa discrétion deux personnes supplémentaires sur le CA, dont un membre étudiant de l'association. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.	
AGA24-9.3	Approbation des résolutions L'approbation des résolutions a été faite à même les points AGA24-9.1 et AGA24-9.2.	
AGA24-10	Élection des administrateurs Conformément à nos lois et règlements : «Le conseil d'administration est composé de dix (10) administrateurs. Le CA se réserve le droit de nommer à sa discrétion deux (2) personnes supplémentaires, dont un (1) membre étudiant de	

l'association. Cinquante pour cent **(50%)** plus un **(1)** des administrateurs dûment présents forme le quorum.

Trois postes sont vacants et on procède à une mise en nomination parmi les membres présents ou conditionnels lorsqu'il s'agit de membres non présents.

3 membres poursuivent leur mandat de deux ans :

- André Lavoie
- Gabriel Boucher
- Pierre Germain

4 membres renouvellent leur mandat de deux ans :

- Patrick Vallerand
- Nicolas Carrier
- Steeve Lamontagne
- Frédéric Boisvert

Remerciement au conseil d'administration 2023-2024.

Nominations pour les postes d'administrateurs

1 formulaire de nomination reçu : Sébastien Quesnel-Nault

Sébastien Quesnel-Nault, proposé par André Lavoie, appuyé par Nicolas Carrier. Sébastien Quesnel-Nault accepte la nomination.

À même l'AGA :

Eric Petit, proposé par Gabriel Boucher, appuyé par Nicolas Carrier. Eric Petit accepte la nomination.

Danny Pineault, proposé par Pierre Germain, appuyé par Gabriel Boucher. Danny Pineault accepte la nomination.

Les membres suivants acceptent de siéger sur le prochain conseil d'administration pour l'année 2024-2025. Le conseil sera donc formé des 10 membres suivants:

- André Lavoie
- Danny Pineault
- Eric Petit
- Frédéric Boisvert
- Gabriel Boucher
- Nicolas Carrier
- Patrick Vallerand
- Pierre Germain
- Sébastien Quesnel-Nault
- Steeve Lamontagne
- Stephan Doré – Ex officio

Le conseil passera de huit (8) membres à dix (10) pour l'année 2024-2025.

	Il est proposé par Stephan Doré, et appuyé par Hervé Couture que l'élection du nouveau conseil d'administration soit reconnue. ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ. NOTE : M. Alain Breton propose de procéder aux élections avant l'AGA comme le PMI le fait. Dossiers 2023-2024 ➤ Partenariat avec le ministère des Transports (mise sur pied d'un comité d'expert, accompagnement dans le développement d'un programme de formation continue); ➤ Comité de travail conjoint avec l'OÉAQ (processus long et il faut trouver du financement); ➤ Rapprochement avec les institutions d'enseignement (il y a un siège disponible sur le CA); ➤ Processus de certification (examen en génie civil); ➤ Congrès 2023 (Montréal); ➤ Mandat d'analyse dans le but de modifier la législation (confidentiel); ➤ Nouvelle ère des relations publiques.	
AGA24-10.1	Destruction des procurations Suite à la constatation de la légalité de l'assemblée générale annuelle et suite à la tenue de l'élection des administrateurs, André Lavoie appuyé par Hervé Couture, propose la destruction immédiate des procurations. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
AGA24-11	Sujets ouverts S.O.	

AGA24-12	Ajournement Proposé par André Lavoie, secondé par Gabriel Boucher. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ La 51^e assemblée générale annuelle est levée à 19h01. Les prochaines réunions, soient la première réunion spéciale pour l'élection du Conseil d'administration (exécutif) pour l'année 2024-2025 aura lieu par visioconférence le 28 mai 2024 à 19h15 et la première réunion régulière de l'année 2024-2025 reste à déterminer. Remerciement au CA ainsi qu'à Mme Isabelle Buisson.	
-----------------	--	--

Préparé par :
Isabelle Buisson, secrétaire d'assemblée